[Date]

M. Robert A. Morin

Secrétaire général

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes

Ottawa (Ontario) K1A 0N2

**Objet :  Dossier du CRTC numéro 8698-C187-201110973**

**Appui relativement à la demande de la CCGA pour l’utilisation commune du numéro 811**

[Nom de l’organisation]appuie la demande que la Canadian Common Ground Alliance (CCGA) a déposée auprès du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) pour l’utilisation commune du numéro 811 au Canada, et ce, en vue de permettre au public d’accéder à des services de soins de santé non urgents ainsi qu’au service *Appeler avant de creuser*.

Les infrastructures essentielles du Canada, notamment les établissements hospitaliers, l'énergie, les télécommunications, le contrôle de la circulation aérienne, les services bancaires électroniques et les mesures d'intervention en cas d’urgence, constituent des actifs stratégiques précieux qui profitent à tous les Canadiens et Canadiennes. La majorité des infrastructures énergétiques et de télécommunications essentielles au Canada sont souterraines. Celles-ci permettent à la fois d’assurer la sécurité publique et nationale et de soutenir l’économie canadienne. Il est dans l’intérêt national de l’ensemble de la population canadienne de protéger et de maintenir l’intégrité et la fiabilité des infrastructures essentielles souterraines du Canada. En outre, elle s’attend, pour ce faire, à ce que toutes les mesures raisonnables soient prises.

Ce sont les projets d’excavation qu’entreprennent les propriétaires et les entreprises de travaux d’excavation qui posent le plus grand risque pour les infrastructures essentielles souterraines du Canada. À l’heure actuelle, il existe de multiples numéros de téléphone à dix chiffres que l’on doit composer pour connaître l’emplacement des infrastructures souterraines, ce qui sème la confusion au sein du public, entraîne un manque de sensibilisation et, par conséquent, augmente le risque d’interruption des services publics essentiels.

La solution réside dans l’utilisation d’un seul numéro de téléphone à trois chiffres à l’échelle nationale dans le cadre du programme *Appeler avant de creuser*, comme l'a proposé la CCGA dans sa demande qu’elle a déposée auprès du CRTC. En remplaçant ainsi les multiples numéros de téléphone à dix chiffres par un seul numéro à trois chiffres dans tout le pays, cela dissipera la confusion. Nous convenons que l’utilisation commune du numéro 811 est la solution idéale. Ce numéro à trois chiffres facilitera l’accès aux centres d’appel unique provinciaux et permettra au public de tirer davantage profit des numéros limités N11 au Canada.

[Insérer le paragraphe standard de l’organisation *À propos de nous* (p. ex. profil, zone de services, nombre de membres, et ainsi de suite.)]

En conclusion, [nom de l'organisation] appuie la demande qu’a déposée la CCGA en vue de l’utilisation commune du numéro 811 au Canada. Nous croyons fermement que la réalisation de cet objectif permettra d'accroître considérablement la sensibilisation du public, d'améliorer la sécurité publique et, au bout du compte, de protéger les infrastructures essentielles du Canada.

Veuillez agréer, Monsieur, l’expression de nos sentiments distingués.

Votre nom

Votre titre ou poste

c.c. Canadian Common Ground Alliance